



## **Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols)**

Le logiciel Géographix est maintenant actif, vous pourrez connaître directement la zone du POS, les servitudes, et le droit de préemption en recherchant par l'adresse ou par le numéro de parcelle.

Documents

[P.O.S. : plan de zonage](#)

[P.O.S. : règlement](#)

Liens utiles

[GEOGRAPHIX](#)